



**[GAIN
DE TEMPS]**

TOUPRELEX

ENDUIT ALLÉGÉ DE REBOUCHAGE EXTÉRIEUR



- ▶ **MISE EN PEINTURE 1H**
- ▶ **SANS LIMITE D'ÉPAISSEUR**
- ▶ **RICHE EN RÉSINE**
- ▶ **FINITION LISSE**

USAGE

Enduit allégé de rebouchage en pâte, extérieur, pour application manuelle.

SUPPORTS

TOUPRELEX s'applique sur tous supports bruts ou peints

- Plâtre
- Ciment, béton, parpaings, briques, pierres
- Anciens fonds peints

RECOUVREMENT

TOUPRELEX est recouvrable par tous types d'enduits extérieurs et peintures : organiques et minérales en film mince, RPE, RSE et revêtements d'imperméabilité.

CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

TOUPRELEX : enduit extérieur en pâte, à base de charges allégées et de résines.

- Caractérisation (NFT 36-005) : Famille IV-4b
- Codification (EN 16-566) : $G_3S_2V_0W_0A_0C_0R_0$
- Épaisseur d'application : sans limite
- Redoublement : dès que l'enduit est sec
- Recouvrement : 1 heure en moyenne (après séchage complet)
- Couleur : gris
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.8 Mpa

CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : couteau à reboucher, lame à enduire ou lisseuse.
- Nettoyage des outils : à l'eau.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 6 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de l'humidité.

CONDITIONNEMENT

- Pot de 1L
- Seau de 4L.

RECOMMANDATIONS et précautions d'emploi

- Ne pas appliquer Touprelex sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés.
- Ne pas appliquer à une température < 5 °C et > 35 °C et un taux d'hygrométrie > 80%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés ni en plein soleil.
- Ne pas recouvrir directement de peinture polyuréthane et époxy en phase solvant.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

DOCUMENTS NORMATIFS à consulter

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peints.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 42.1 (NFP 84-404) : réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Pas d'étiquetage de danger.
- FDS disponible sur quickds.fr, toupret.ch ou toupret.be

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale de **TOUPRELEX** sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société **TOUPRET**. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations.